



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tel: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes BENIN BURKINA FASO COTE D'IVOIRE GUINEE BISSAU MALI NIGER SENEGAL TOGO
Tel : 229 312126 Tel : 226 308773 Tel : 225 20326685 Tel : 225 20326686 Tel : 223 232354 Tel : 227 736692 Tel : 221 8211518 Tel : 228 212305

AVIS N° 046 - 2014 / BRVM / DG

SHELTER-AFRIQUE

SOCIETE POUR L'HABITAT ET LE LOGEMENT TERRITORIAL EN AFRIQUE

Emprunt obligataire
"SHELTER AFRIQUE 6,60% 2014-2021"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "SHELTER AFRIQUE 6,60% 2014-2021" admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le jeudi 5 juin 2014.

SHELTER-AFRIQUE est une institution panafricaine de financement du développement urbain et de l'habitat, créée le 11 mai 1982 par des Etats Africains, la Banque Africaine de Développement, la Société Africaine de Réassurance et la Commonwealth Development Corporation, afin de promouvoir un système novateur et viable de développement de l'habitat en Afrique. Son siège social est situé à Nairobi au Kenya.

Dans le but de financer des projets de l'habitat dans les différents pays de la zone UEMOA, SHELTER-AFRIQUE a émis un emprunt obligataire de 10 milliards de FCFA sur le Marché Financier Régional.

La diffusion des 1 000 000 obligations " SHELTER AFRIQUE 6,60% 2014-2021" dans le public a eu lieu du 22 janvier au 17 février 2014 avec comme date de jouissance le 28 février 2014, au prix de 10 000 FCFA par obligation.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire. Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est "SHAF.03".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CGF BOURSE est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "SHELTER AFRIQUE 6,60% 2014-2021".

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir plus d'informations sur SHELTER-AFRIQUE, sont priés de communiquer avec la SGI CGF BOURSE : 12, rue Saint-Michel, Imm. Coumba Castel BP 11516 -Dakar (Sénégal) - Tél : (221) 33 849 03 99 - Fax : (221) 33 823 38 99 - E-mail : cgfbourse@cgfbourse.com ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter le siège de la BRVM, les Antennes Nationales de Bourse ou les différentes SGI installées dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 14 mai 2014.

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur des Opérations de la Bourse,
Chargé de l'Intérim

Amadou Tidiane BAH

